

## L'ECOLE SUPERIEURE LA RAQUE A L'HEURE DE L'EUROPE



Les classes de BTS ASCE et de Licence européenne DEES TE (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures Option Techniques d'Environnement) soit 41 étudiants et 4 accompagnateurs ont réalisé un voyage

d'études du 24 au 28 octobre 2011 à Strasbourg, siège du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. C'est une ville chargée d'histoire de par sa position géographique. C'est pourquoi ces institutions ont choisi de s'y implanter.

La première journée de visite a été consacrée au **Parlement européen**. Le bâtiment est très récent, sa surface reflète le ciel et les nuages ce qui donne une sensation de liberté. A notre arrivée, nous avons immortalisé le moment par d'innombrables clichés. Nous avons ensuite franchi l'entrée pour nous retrouver sur une place majestueuse où trônait un planisphère de verre.



**A l'entrée du parlement Européen, devant le bâtiment  
Louise Weisse**



Notre groupe a été accueilli par Madame Edyta Michelin, fonctionnaire au bureau d'information en France du Parlement européen, elle a aiguillé la délégation de La Raque dans le Parlement européen tout au long de la journée. Nous nous sommes d'abord installés dans une salle de conférence pour rencontrer deux députés de notre région à savoir, Madame Christine de Veyrac (PPE, FR), Membre de la Commission de

l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et Madame Catherine Grèze (Verts-ALE,FR), Membre de la Commission du développement qui nous ont fait partager leurs positions sur leur métier et sur la position du Parlement européen (736 eurodéputés). En effet celui-ci a un rôle législatif très important dans la prise de décision sur les propositions des textes de lois européennes faites par la Commission. Il partage ce pouvoir avec le Conseil des Ministres, il est « colégislateur » en « procédure législative ordinaire ». Ensuite, Mesdames Bérange Basin et Hélène Cuisinier nous ont présenté le fonctionnement des commissions de l'environnement et de la sécurité alimentaire pour la première (ENVI) et de l'agriculture et du développement rural pour la deuxième (AGRI).

L'après midi, nous avons assisté à une conférence menée par Monsieur Marc Vallaey (secteur francophone des Visites et Séminaires) au cours de laquelle il nous a explicité les différents



aspects de la création de l'Union européenne, son fonctionnement et présenté quelques personnalités politiques de l'UE. Il nous a ensuite détaillé les partis politiques et leur positionnement dans l'hémicycle. La journée s'est terminée par une conclusion de Monsieur Alain Barrau directeur du bureau d'information, à l'origine de l'organisation de ce séminaire et par une observation des travaux de la session plénière et une visite de l'hémicycle et du Parlement européen.

A la suite de la visite du Parlement européen, nous sommes partis, le lendemain, à la découverte du **Conseil de l'Europe**. Situé au cœur du centre historique de Strasbourg, le Conseil s'impose de par son architecture moderne. Dès leur arrivée, nous avons été surpris et stupéfaits face aux 47 drapeaux trônant à l'entrée du bâtiment. Inauguré en 1977, ce dernier allie ossature en bois et modernité. Accueillis par Madame Claudia Klein, fonctionnaire Européenne dans le cadre du Service des Visites, nous sommes allés dans l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire où nous avons eu une présentation des aspects historiques du Conseil de l'Europe. Fondé en 1949 par 10 pays (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède,) il représente la plus ancienne organisation européenne. L'origine de sa création est associée au maintien de la paix. La ville de Strasbourg a été choisie car elle est le symbole historique de la réconciliation des pays notamment la France et l'Allemagne (RFA). Le conseil de l'Europe permet de garantir à ces états membres le respect des Droits de l'Homme, une démocratie pluraliste ainsi qu'un état de droit.



En fin de matinée, nous avons eu une conférence de M. William Masselin (Service des visites) sur les différents organes du Conseil de l'Europe. D'une part, le Secrétariat général a pour rôle de mener à bien les objectifs fixés par le Conseil, de diriger les services du CE, de le représenter à

l'extérieur et de coordonner ses activités. Il compte plus de 1200 fonctionnaires d'Etat. De part et d'autre du Secrétariat, deux organes statutaires: le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire du CE. Le Comité des Ministres prend des décisions tandis que l'Assemblée délibère et propose des recommandations ou des résolutions sans aucune portée obligatoire. De plus, nous nous sommes interrogés sur les différents aspects de la Convention des Droits de l'Homme (1950). Ce texte garantit le respect des droits fondamentaux des populations des Etats membres. Des questions ont été posées et des réponses données sans détour.

Face à la qualité de l'accueil et des conférences, nous avons été largement séduits. **Malgré la distance qui sépare L'Ecole Supérieure La Raque de Strasbourg, nous avons pris conscience que l'idée d'Europe n'est pas seulement statique, figée, bien au contraire, elle concilie citoyenneté, territoire et société.**

Après ces journées passées dans le quartier européen de Strasbourg nous avons pu renforcer nos connaissances sur cette ville emblématique, riche en histoire, histoire trop souvent

faite de heurts, conflits, invasions et autres. Enfin, en termes de conclusion de la visite, **le camp de concentration de STRUTHOF de Natzweiler**, nous a fait largement **prendre conscience du rôle important des institutions européennes dans la préservation de la paix au niveau européen et international.**

